

## SOMMAIRE

Billet

Conseils d'orientation de fin d'année

Réinscription pour la rentrée 2025-2026

Inscriptions en lycée

Diplôme National du Brevet (D.N.B.)

Cours supprimés le mercredi 4 juin

ASSR 1 et 2

Journée européenne

Sortie Accrobranche niveau sixième

Séjours à l'étranger niveau quatrième

Retour des manuels scolaires prêtés aux élèves par le collège

Suivi de scolarité

Vêtements perdus, oubliés, égarés ?

Ouverture du portail Rue des Ecoles

Calendrier (toutes les dates importantes jusqu'aux vacances d'été)

Offre d'emploi



Un message vieux de plus de 2000 ans !

Ces vacances de printemps vont nous conduire tout doucement à Pâques. Cette fête célèbre la résurrection de Jésus-Christ, véritable fondement de la Foi des Chrétiens. Pâques est donc un extraordinaire moment d'espérance, de confiance, mais aussi de joie. Grâce à son rayonnement bien au-delà de la communauté chrétienne cette fête expose à notre temps un message qui, bien que vieux de plus de 2000 ans, conserve une extraordinaire actualité. La parole de Jésus dérange tellement, dérange toujours. Mais elle a un tel pouvoir de vie pour tous les Hommes.

A toutes et tous je vous souhaite une très belle fête de Pâques.

Le Chef d'Etablissement  
Y. FLOCH

### Conseils d'orientation de fin d'année

#### 1- Calendrier des conseils d'orientation de fin d'année

Niveaux	Dates
3 <sup>ème</sup>	Lundi 26 mai      3 <sup>ème</sup> CBA
	Mardi 27 mai      3 <sup>ème</sup> ED
4 <sup>ème</sup>	Lundi 2 juin      4 <sup>ème</sup> ABCDEF
5 <sup>ème</sup>	Mardi 3 juin      5 <sup>ème</sup> ABCDEF
6 <sup>ème</sup>	Jeudi 5 juin      6 <sup>ème</sup> CBA
	Mardi 10 juin      6 <sup>ème</sup> EFD

#### 2- Procédure en cas de désaccord

Le conseil d'orientation décide le passage dans la classe supérieure ou propose une autre orientation. En cas de désaccord entre la famille et la décision du conseil d'orientation :

- les parents prennent rendez-vous auprès du secrétariat pour un entretien avec le Chef d'Etablissement
  - la décision du Chef d'Etablissement est transmise à la fin de l'entretien aux parents
- Si cette dernière décision ne convient pas, les familles peuvent faire appel. Dans ce cas, ils doivent constituer un dossier et l'adresser au Chef d'Etablissement avant le 19 juin.

### Réinscription pour la rentrée 2025-2026

Parents de 6<sup>ème</sup>-5<sup>ème</sup>-4<sup>ème</sup>, vous allez recevoir via ECOLEDIRECTE :

- un message la semaine du 22 avril avec un lien vers un questionnaire à remplir pour le choix des parcours spécifiques pour l'année scolaire 2025-2026
- un message la semaine du 12 mai avec les documents de réinscription pour l'année scolaire 2025-2026. Certains documents seront à lire, d'autres à imprimer et à retourner au professeur principal pour le mardi 27 mai, délai de rigueur. Merci d'être vigilant.

Vers le 26 juin, vous recevrez par mail un autre courrier dit « de rentrée ». Il comportera les dates de rentrée, la liste des fournitures... Ces documents seront également disponibles sur le site Internet [www.saintmichelliffre.org](http://www.saintmichelliffre.org).





## Inscriptions en lycée

<b>Démarche d'inscription</b>	<p>Chaque élève de 3<sup>ème</sup> a reçu une fiche administrative d'inscription en seconde, à compléter en concertation avec le professeur principal de sa classe. Il y formulera des vœux d'affectation dans un lycée. Cette fiche est nécessaire, que l'on choisisse un établissement privé ou public.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Pour le réseau public :</u> <u>L'affectation en seconde est faite en commission à l'Académie</u> courant juin. La notification de la décision est faite fin juin au collège d'origine et à la famille. Celle-ci doit ensuite prendre immédiatement contact avec le lycée attribué. En règle générale la sectorisation est respectée. Les familles ayant fait une demande d'affectation post-3<sup>ème</sup> dans un établissement public pourront obtenir le résultat d'affectation le 26 juin à partir de 14H30 sur le site de l'Académie de Rennes : <a href="http://www.ac-rennes.fr">http://www.ac-rennes.fr</a> (rubriques « vie de l'élève - Orientation - Affectation dans le secondaire - Affectation post-3<sup>ème</sup> - Résultats de l'affectation - tout public ») (Attention ! le site est souvent saturé).</li> <li>• <u>Pour le réseau privé :</u> Il faut prendre contact avec l'établissement souhaité et y retirer un dossier d'inscription. Un entretien est souvent proposé à la famille et à l'élève. <u>L'affectation est décidée par le Chef d'Etablissement</u> dans le courant du 3<sup>ème</sup> trimestre.</li> </ul>
-------------------------------	--



## Diplôme National du Brevet (D.N.B.)

<b>Epreuves</b>	<p>Le Diplôme National du Brevet se déroulera :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le mercredi 04 juin, pour l'épreuve orale, au collège Saint-Michel à Liffré</li> <li>- les jeudi 26 et vendredi 27 juin, pour les épreuves écrites, au collège Saint Michel à Liffré.</li> </ul> <p>Il sera possible de déjeuner au collège le lundi et le mardi midi (inscription par Ecoledirecte).</p>
<b>Résultats</b>	<p>Les résultats seront affichés au collège le mercredi 9 juillet à partir de 18H et disponibles sur le site Internet <a href="https://cyclades.education.gouv.fr/candidat/publication/accueil">https://cyclades.education.gouv.fr/candidat/publication/accueil</a> (avec les codes fournis aux élèves d'ici début juillet) et publiés dans la presse ensuite (si vous en avez donné l'autorisation lors de l'inscription au D.N.B.).</p>



## Cours supprimés le mercredi 04 juin

Tous les élèves des classes de 3<sup>ème</sup> sont soumis à un oral dans le cadre du DNB. En conséquence, le mercredi 04 juin, les cours seront supprimés pour tous les collégiens étant donné que tous les enseignants seront mobilisés par cet examen. Cependant, l'établissement sera ouvert et pourra accueillir des élèves si nécessaire. Dans ce cas, merci de prévenir le collège auparavant par téléphone.

Les élèves concernés par l'épreuve recevront une convocation leur indiquant l'heure à laquelle ils devront se présenter.



## ASSR 1 et 2

Les élèves de 5<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> passeront les épreuves pour obtenir l'ASSR (Attestation Scolaire de Sécurité Routière) de niveau 1 ou 2. Les élèves obtenant une note supérieure à 10/20 recevront une attestation courant juin. **Celle-ci est à garder précieusement (il ne sera pas délivré de duplicité).**

### ➤ L'ASSR de niveau 1 et le BSR (Brevet de Sécurité Routière) : Semaine du 12 mai 2025

L'ASSR de niveau 1 s'adresse à l'ensemble des élèves des classes de 5<sup>ème</sup> et de niveau correspondant. Elle est obligatoire pour la passation du BSR (**obligatoire pour conduire un cyclomoteur après 14 ans ou un quadricycle léger à moteur après 16 ans, sans limite d'âge, sauf pour ceux qui possèderont un permis de conduire**).

### ➤ L'ASSR de niveau 2 et le permis de conduire : Semaine du 12 mai 2025

L'ASSR de niveau 2 s'adresse à l'ensemble des élèves des classes de 3<sup>ème</sup> et de niveau correspondant.  
La possession de l'ASSR de niveau 2 est obligatoire pour pouvoir s'inscrire au permis de conduire



## Journée européenne du 9 mai repoussée au 13 juin

Pour inscrire le Collège Saint-Michel dans une dynamique d'ouverture des élèves à la dimension européenne de leur vie citoyenne et célébrer la journée de l'Europe qui a lieu tous les ans le 9 mai, entre autres, à cause des séjours à l'étranger, nous organiserons un ensemble d'activités pédagogiques le vendredi 13 juin. Les élèves et familles recevront un message via ECOLE DIRECTE leur présentant toutes les activités fin mai ; mais sachez déjà que, pour compléter ces animations, comme les années passées, nous marquerons cet événement à travers la tenue vestimentaire par le port d'un uniforme comme les élèves anglo-saxons et espagnols. Collège Saint-Michel portent également « l'uniforme » (Celui-ci peut être tout simplement : un pantalon ou jupe foncé, un haut blanc avec ou sans cravate, une veste ou un pull foncé (noir, marine, ...)).



## Sortie Accrobranche niveau sixième

Pour clôturer cette année scolaire tout le niveau se rendra le mardi 24 juin 2025 au parc accrobranches et dans la forêt de Villegartier à Bazouges-la-Pérouse.

Horaires :      Départ du Collège à 8H30  
                  Retour au Collège à 17H

Programme :    - Activité Accrobranche  
                  - Course d'orientation

A prévoir :      Un pique-nique - une tenue adaptée à la météo (vêtement de pluie, casquette ...).



Une participation sera prélevée sur le montant « Sorties-interventions » facturé sur le relevé de frais annuel déposé dans DOCUMENTS sur votre espace Famille ECOLE DIRECTE

**Afin de ne pas payer le repas au self, il vous faudra annuler le repas via ECOLE DIRECTE avant 8H30 le matin.** N'hésitez pas à relire le courrier Restauration déposé sur l'espace Familles ECOLE DIRECTE (dans Documents), sur lequel il y avait aussi le coupon d'inscription à l'année avec la mention "nous avions bien noté...". La procédure y est indiquée. Sans annulation, le repas réservé restera facturé. Le collège n'effectuera aucun remboursement.



## Séjours à l'étranger niveau quatrième



Les élèves du niveau quatrième se voient proposer un séjour à l'étranger (Espagne, Angleterre, Irlande) pendant la semaine du 12 mai au 18 mai.

Les cours pour les autres niveaux pourront être perturbés et donc les emplois du temps modifiés. Ces informations vous seront transmises par Mme GUILLEMET, par l'intermédiaire d'EcoleDirecte.

- **Accueil des correspondants espagnols**      21 élèves      Du Me 23/04 au Ma 29/04  
Accomp. : **Mme PORREE GAGNET, Mme BATAILLE-HAUGOU**
- **Voyage en Irlande :**                          40 élèves      Du Ma 13/05 au Di 18/05  
Accomp. : **Mme POHARDY, Mme BERHAULT, Mme ELORE, M. COLIN**
- **Voyage en Espagne :**                          42 élèves      Du Lu 12/05 au Sa 17/05  
Accomp. : **Mme LEPRINCE, Mme SANCHEZ GRANADOS, Mme BROSSAIS, Mme GUEGAN**
- **Voyage à Londres 4è (section Euro) :**      19 élèves      Du Lu 12/05 au Ve 16/05  
Accomp. : **Mme ANDRE-JEHAN, Mme BAZIN, Mme BREJON**



## Retour des manuels scolaires prêtés aux élèves par le collège

Les manuels scolaires devront être rendus aux Professeurs Principaux **la semaine du 10 juin pour tous** (horaires précisés ultérieurement aux élèves pour chaque classe).

Les élèves de 3<sup>ème</sup> seront autorisés, s'ils le souhaitent, à conserver leurs manuels pour l'écrit du DNB moyennant un chèque de caution (25€ par manuel) à remettre au professeur principal pour le 10 juin. La restitution des livres empruntés se fera au plus tard le **vendredi 27 juin**. Passée cette date, ils seront facturés.

Comme indiqué dans le règlement du Collège, les livres doivent être rendus en bon état tout en tenant compte d'une usure normale de ceux-ci en fonction de leur état en début d'année. Les livres abîmés ou perdus seront facturés aux familles.



## Suivi de scolarité

Le **livret scolaire** (donné aux élèves fin juin) et l'**exeat** (envoyé aux familles par mail en août si vous êtes en règle avec la comptabilité), seront nécessaires pour l'inscription dans un autre établissement.



## Vêtements perdus, oubliés, égarés ?

Nous attirons votre attention sur le fait que de nombreux vêtements, chaussures, rollers, bombes d'équitation, ... ont été perdus, oubliés ou égarés depuis la rentrée de septembre. La plupart de ces vêtements sont disponibles à la Vie Scolaire.

Malgré de nombreux rappels auprès des élèves, peu de vêtements ont été récupérés ! Merci aux parents (ou aux élèves) de se présenter à la Vie Scolaire pour récupérer un vêtement égaré. Les vêtements non-réclamés seront donnés à une association.



## Ouverture du portail Rue des Ecoles

Matin : entrée possible de 8H05 à 8H25

Midi : pour les externes, une seule entrée possible de 13H45 à 13H55

<b>Pour tous</b>	✓ Ve 04/04 au Ma 22/04	Vacances scolaires de Printemps (Départ en vacances après les cours - Retour en cours le matin)
	✓ Je 24/04 13H30	Temps de prière pour Pâques
	✓ Je 08/05	Victoire 1945 - Pas de cours
	✓ Ma 13/05 au Ve 16/05	Championnats de France de Trisports à LIFFRE
	✓ Ma 27/05 20H00	Concert de la chorale
	✓ Ve 30/05	Pont de l'Ascension - Pas de cours
	✓ Me 04/06	Epreuve orale du D.N.B. national ( <u>pas de cours pour les élèves de 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup></u> )
	✓ Je 05/06	Fin de l'aide aux devoirs du soir
	✓ Ve 13/06	Journée européenne
	✓ Lu 09/06	Lundi de Pentecôte - Pas de cours
	✓ Ma 10/06 18H30	Représentation théâtrale
	✓ Me 18/06	Commission d'appel
	✓ Lu 23/06 17H00	Fin des cours pour les élèves de 3 <sup>ème</sup>
	✓ Ma 24/06 17H00	Fin des cours pour les élèves de 6 <sup>ème</sup> , 5 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup>
	✓ Je 26/06 au 04/07	Surveillances et corrections du DNB par les enseignants, journées pédagogiques
	✓ Ve 04/07 soir	Fermeture du collège
<b>Niveau 3<sup>ème</sup></b>	✓ Me 04/06	Epreuve orale du D.N.B. national
	✓ Je 26/06 - Ve 27/06	Epreuves écrites du D.N.B. national
<b>Niveau 4<sup>ème</sup></b>	✓ Me 23/04 au Ma 29/04	Accueil des correspondants espagnols de Ciudad Real
	✓ Lu 12/05 au Ve 16/05	Séjour à Londres (section européenne)
	✓ Lu 12/05 au Sa 17/05	Séjour en Espagne
	✓ Ma 13/05 au Di 18/05	Séjour en Irlande
<b>Niveau 5<sup>ème</sup></b>	✓ Lu 19/05	Vaccination contre les HPV (2 <sup>ème</sup> dose)
<b>Niveau 6<sup>ème</sup></b>	✓ Ma 24/06	Sortie Accrobranches



## Offre d'emploi

### Assistant éducatif/Surveillant scolaire

- ✓ Contrat CDI à temps partiel (19H30/35H) à compter du 01/09/2025
- ✓ Description du poste :
  - ❖ Encadrer et surveiller les élèves pendant le temps scolaire
    - assurer la surveillance pendant les récréations, le temps du midi.
    - prise en charge d'un groupe d'élèves dans la salle de permanence ou de classe.
    - conduite du temps d'étude avec une aide ponctuelle et une aide suivie des élèves.
  - ❖ Contribuer à l'organisation et la mise en œuvre de l'aide aux devoirs.
- ✓ Profils recherchés :
  - ❖ CQP éducateur de vie scolaire souhaité
  - ❖ Expérience 3 ans demandée
  - ❖ Motivation et intérêt pour les jeunes, l'éducation, le monde scolaire.
  - ❖ Qualités relationnelles (écoute, sens du dialogue, bienveillance).
  - ❖ Sens de l'organisation.

### CV et lettre de motivation doivent être adressés à :

Monsieur Yann FLOCH, chef d'établissement

Collège Saint Michel, 15 rue des Ecoles, 35340 LIFFRE

[college@saintmichelliffre.org](mailto:college@saintmichelliffre.org)

Le B.I.P (Bulletin d'Information aux Parents) est une lettre adressée aux parents par mail fin août et à chaque début de période de vacances scolaires

Directeur de la publication : Yann FLOCH - Chef d'Etablissement

Contact : 15 rue des Ecoles 35340 LIFFRE ① 02 99 68 32 06  
[www.saintmichelliffre.org](http://www.saintmichelliffre.org)

